

SÉCURITÉ URBAINE

Une nouvelle stratégie pour combattre les bandes de quartier

 P2

COMMERCE EXTÉRIEUR

Nouvelle condition imposée aux exportateurs

 P2

IRAN-ÉTATS-UNIS

**Des négociations finales
s'ouvriront en Suisse**

 P11

CINELÀ" AFRICA COURT MÉTRAGE DU 20 AU 27 JUIN

**Un film algérien
en compétition officielle**

 P14

SUD DU PAYS

L'amélioration de la couverture sanitaire en point de mire

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a souligné, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Adrar, la poursuite du renforcement du système de santé dans les wilayas du Sud par des pôles d'excellence, afin d'améliorer la couverture sanitaire et de rapprocher les services de santé spécialisés des citoyens, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. La visite de travail et d'inspection effectuée, lundi, par le ministre de la Santé dans la wilaya d'Adrar, a été couronnée par "plusieurs décisions et mesures visant à renforcer la couverture sanitaire et à améliorer la prise en charge des citoyens, notamment à travers la poursuite du renforcement du système de santé par des pôles d'excellence, de promouvoir l'équité dans l'accès aux soins et de rapprocher les services de santé spécialisés des citoyens", a précisé le communiqué.

A cet égard, le ministre a insisté sur "la nécessité de parachever les projets de santé en cours de réalisation, de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir leur mise en service dans les plus brefs délais et de programmer le projet de réalisation d'un hôpital d'une capacité de 120 lits dans la commune de Reggane, dans le cadre des préparatifs de l'avant-projet de loi de finances pour l'année 2027". Il a également donné des instructions pour "le raccourcissement de l'hôpital de Zaoui-Kounta au réseau de fibre optique et le renforcement du processus de numérisation, en le reliant aux différentes plateformes numériques du secteur", tout en insistant sur "le renforcement de la numérisation au niveau de l'hôpital mixte de 240 lits, l'acquisition d'un appareil IRM au profit de cette structure sanitaire et l'opérationnalisation de son service de cardiologie interventionnelle".

Le ministre a également ordonné "le lancement d'un programme de partenariat et d'accompagnement avec le CHU Mustapha-Pacha afin d'assurer le démarrage effectif de l'activité de cathétérisme cardiaque, à travers l'envoi d'équipes médicales spécialisées et la prise en charge de la formation du personnel local" et "la réorganisation des activités de néphrologie et d'hémodialyse au niveau de l'hôpital mixte de 240 lits, avec la préparation du lancement du programme de transplantation rénale à court terme". Dans le même contexte, le ministre a insisté sur "le renforcement des spécialités médicales de pointe au niveau de la wilaya, notamment à travers la préparation à l'introduction de l'activité de la médecine nucléaire dans la vision future du développement des services de santé spécialisés", soulignant "l'importance de réajuster la répartition des ressources humaines de santé en fonction des besoins des établissements et d'ouvrir de nouvelles spécialités dans le cadre de la formation médicale spécialisée au profit des wilayas du Sud".

Les conclusions de cette visite ont également donné lieu à d'autres décisions, parmi lesquelles "le transfert du personnel médical, paramédical et administratif de l'Établissement public hospitalier (EPH) de 120 lits vers l'hôpital mixte de 240 lits, en prévision du lancement des travaux de réhabilitation de l'établissement et la transformation de l'EPH de 120 lits en hôpital spécialisé mère et enfant". La direction de la Santé de la wilaya a, dans ce cadre, été chargée d'élaborer et de mettre en œuvre le plan organisationnel relatif au transfert des activités de santé, à même de garantir le bon fonctionnement des structures sanitaires.

R.N

DIGITALISATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

L'Algérie et l'Allemagne lancent le projet "DigiEnR"

Le projet vise à soutenir les efforts de l'Algérie pour renforcer l'intégration des énergies renouvelables dans le réseau électrique national et prévoit le développement de solutions numériques pour la gestion des réseaux, l'amélioration de la planification énergétique et la préparation des infrastructures afin d'accueillir des capacités supplémentaires issues de sources d'énergie propres.



Le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables et l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) ont signé un accord de mise en œuvre du projet « DigiEnR », destiné à la numérisation du réseau électrique algérien et à la création de conditions favorables à une meilleure intégration des énergies renouvelables dans le système national. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, de l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en Algérie, ainsi que de représentants de plusieurs institutions et organismes nationaux, dont le groupe Sonelgaz, la Commission de régulation de l'électricité et du gaz, et le Haut-Commissariat à la numérisation. L'évènement

s'est tenu en marge d'un atelier de planification consacré au projet.

Selon un communiqué du ministère de l'Énergie, ce projet vise à soutenir les efforts de l'Algérie pour renforcer l'intégration des énergies renouvelables dans le réseau électrique national. Il prévoit notamment le développement de solutions numériques pour la gestion des réseaux, l'amélioration de la planification énergétique et la préparation des infrastructures afin d'accueillir des capacités supplémentaires issues de sources d'énergie propres. Dans ce cadre, le projet s'inscrit dans la dynamique de coopération algéro-allemande dans le secteur de l'énergie, en particulier dans les domaines de la numérisation, de la modernisation des réseaux électriques, ainsi que du partage d'expertise et

du renforcement des capacités techniques et institutionnelles.

De son côté, l'ambassade d'Allemagne a souligné que ce projet, financé par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement et mis en œuvre par la GIZ, fait partie du partenariat énergétique entre l'Algérie et l'Allemagne. Il contribue à la mise en place d'un système énergétique moderne, efficace et durable. La GIZ est active dans plus de 120 pays, où elle fournit un soutien technique et financier à des projets de développement durable. Elle met également en œuvre plusieurs programmes en Algérie en coopération avec les secteurs gouvernementaux et l'Observatoire national de la société civile.

R.N

COMMERCE EXTÉRIEUR

Nouvelle condition imposée aux exportateurs

L'Algérie renforce davantage le contrôle des exportations hors hydrocarbures en introduisant une nouvelle exigence à l'égard de certains opérateurs économiques. Cette démarche s'inscrit dans un dispositif plus large de régulation visant à encadrer un secteur devenu, ces dernières années, exposé à diverses pratiques frauduleuses, après le durcissement des règles appliquées aux importations.

En effet, certains exportateurs fictifs recourent à des procédés variés afin d'éviter le rapatriement des recettes en devises issues de leurs opérations, ce qui constitue une forme de fuite de capitaux. Ils exploitent à cet effet des failles réglementaires ou profitent des facilités accordées à certaines catégories de produits. Les produits sensibles ou périssables illustrent particulièrement cette situation. Bénéficiant de procédures allégées pour accélérer leur expédition, ils sont parfois utilisés abusivement par des opérateurs indelicats pour enchaîner les exportations sans régulariser les opérations précédentes ni rapatrier les devises correspondantes.

Pour mettre fin à ces pratiques, une nouvelle mesure entrera en vigueur le 1er juillet prochain. Celle-ci a été détaillée par Samir Deradji, directeur général de la promotion des exportations au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, lors de son intervention sur la radio Chaîne III. Selon lui, « à partir du 1er juillet, tout exportateur de produits périssables devra obligatoirement présenter la facture domiciliée de l'opération précédente avant de procéder à une deuxième expédition ». Autrement dit, aucune nouvelle opération d'exportation ne

sera autorisée sans la présentation complète des documents justifiant la régularisation de la première expédition. Le responsable a souligné qu'il s'agit d'un mécanisme garantissant la traçabilité des opérations, précisant que le non-respect de cette obligation entraînera l'interdiction d'exporter.

Ce durcissement intervient dans un contexte marqué par la recrudescence des fraudes dans le secteur des exportations. Selon les autorités, environ 350 millions de dollars n'auraient pas été rapatriés sur une courte période. Une situation dénoncée en mai dernier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a évoqué l'émergence d'une « mafia des exportations », après avoir, selon ses termes, mis fin à celle des importations.

R.N

PROTECTION CIVILE

Extinction totale des 18 incendies déclarés en 24 heures

Les unités de la Protection civile ont enregistré 18 incendies de récoltes agricoles, de palmiers et d'arbres fruitiers à travers plusieurs wilayas du pays durant les dernières 24 heures, selon un bilan arrêté hier à 8h00. Selon les services de la Protection civile, « l'ensemble des sinistres recensés a été totalement maîtrisé, sans qu'aucune opération d'extinction ne soit encore

en cours au moment de l'établissement du bilan ». Les incendies ont principalement touché des récoltes agricoles dans les wilayas de Chlef, Béjaïa, Tiemcen, Djelfa, Sétif, Sidi Bel Abbès, Constantine, M'Sila, Oran, Bordj Bou Arreridj et Ain Témouchent. Des feux de palmiers ont également été signalés dans les wilayas de Tamanrasset, Ouargla, Ghardaïa et El Me-

ghaïer. À Ghardaïa, un incendie a aussi affecté des arbres fruitiers dans le périmètre agricole d'Oued Sebseb. La wilaya de Constantine a enregistré deux incendies de récoltes agricoles, respectivement dans la commune d'Aïn Abid et celle d'Ouled Rahmoune. Selon le même bilan, aucun incendie ne demeurait sous surveillance ou en cours d'intervention à 8h00, les

18 sinistres ayant été définitivement éteints grâce à l'intervention des unités de la Protection civile. Les services concernés appellent les agriculteurs et les citoyens à redoubler de vigilance durant la saison estivale afin de prévenir les départs de feu et de protéger les récoltes ainsi que le patrimoine arboricole.

R.N

SÉCURITÉ URBAINE

Une nouvelle stratégie pour combattre les bandes de quartier

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Saïoud, a présidé une réunion de la Commission nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartier, consacrée à l'examen et à la discussion du projet de stratégie nationale pour la période 2026-2029. Cette initiative s'inscrit dans les efforts des pouvoirs publics visant à renforcer la sécurité et à endiguer ce phénomène qui continue de susciter de vives préoccupations au sein de la société.

Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, ce projet de stratégie s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions de l'ordonnance n° 20-03 relative à la prévention et à la lutte contre les bandes de quartier. Il repose sur une approche globale combinant répression sécuritaire et prévention sociale, dans le but de protéger les personnes et les biens, tout en renforçant la sécurité et la tranquillité publiques.

Le ministre a salué les efforts des membres de la commission dans l'élaboration de ce projet, estimant que cette stratégie est le fruit d'un travail participatif fondé sur un diagnostic précis du phénomène des bandes de quartier, ainsi que sur une analyse prospective de ses dimensions sécuritaires et sociales, avec la proposition de mécanismes concrets pour y faire face efficacement.

Saïoud a souligné que la nouvelle approche ne se limite pas à l'aspect sécuritaire, mais englobe également les dimensions préventive, sociale et éducative. Elle vise à traiter les causes profondes de la propagation de ce phénomène, notamment à travers le renforcement du rôle des institutions de l'État, l'intensification des actions de proximité et de sensibilisation, le développement des mécanismes d'alerte précoce, ainsi que la promotion de la citoyenneté et de la prise de conscience chez les jeunes.

Dans ce contexte, le ministre a insisté sur la nécessité d'une implication de l'ensemble des secteurs ministériels, des organismes et institutions publics, mais aussi de la société civile et des acteurs locaux dans la mise en œuvre de cette stratégie. Il a rappelé que la lutte contre les bandes de quartier constitue une responsabilité collective nécessitant la coordination des efforts et la complémentarité des rôles.

Il a également appelé au lancement rapide de campagnes de sensibilisation et d'initiatives de terrain, tout en garantissant un suivi régulier et une évaluation continue de l'application de la stratégie. Selon lui, l'évolution des phénomènes criminels impose une vigilance permanente et des réponses rapides et efficaces à tous les niveaux.

Le ministre de l'Intérieur a affirmé que la



sécurité des citoyens dans les quartiers demeure une priorité nationale constante, en raison de son rôle essentiel dans la préservation de la stabilité et le renforcement du front intérieur face aux différentes formes de criminalité et aux menaces pesant sur la cohésion sociale. La Commission nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartier a été installée en avril dernier. Elle est chargée de concevoir et de mettre en œuvre une stratégie nationale fondée sur l'analyse du phénomène et ciblant différents espaces, notamment les établissements scolaires, les quartiers, les maisons de jeunes, les mosquées et l'espace numérique, avec un accent particulier sur la prévention, la sensibilisation et l'alerte précoce.

En 2020, l'ordonnance n° 20-03 a été promulguée afin de réduire le phénomène des bandes de quartier et les menaces qu'elles représentent.

La loi relative à la lutte contre les bandes de quartier, entrée en vigueur il y a six ans, prévoit des peines de prison allant de trois à dix ans ainsi que de lourdes amendes. Elle prévoit également la réclusion à perpétuité lorsque des homicides sont commis lors d'actes de violence. Malgré cela, le phénomène persiste et ces bandes continuent d'exercer leur in-

fluence dans plusieurs quartiers à travers le pays. Certains observateurs attribuent l'efficacité limitée de ces lois répressives aux mesures de grâce accordées à plusieurs reprises à des membres de ces groupes, ce qui les pousserait à reprendre leurs activités criminelles et encouragerait d'autres personnes à poursuivre ou à rejoindre ces réseaux.

L'année dernière, un député de l'Assemblée populaire nationale a adressé une question au gouvernement concernant le taux de récidive des personnes condamnées pour des atteintes aux personnes et aux biens. Il s'est également interrogé sur les grâces présidentielles accordées à des condamnés sans vérification suffisante de leur réinsertion, alors que de nombreuses infractions seraient commises par des personnes libérées dans ce cadre.

En réponse, le ministre de la Justice, Lotfi Boujdema, a indiqué que le taux de récidive en Algérie demeurait relativement faible et ne dépassait pas 27 %. Selon les statistiques disponibles, 27,63 % des détenus libérés, soit après avoir purgé leur peine, sont dans le cadre de grâces accordées lors d'événements nationaux ou religieux, récidivent et retournent en prison après avoir commis de nouvelles infractions.

R.N

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 02 JUILLET

Le MSP dénonce une exclusion « politique » de sa liste à Sétif.

Le Mouvement de la Société pour la Paix (MSP) a estimé que l'exclusion de sa liste électorale dans la wilaya de Sétif, après le lancement de la campagne électorale pour les législatives, relevait avant tout d'une décision politique plutôt qu'administrative.

Dans un communiqué signé par son président, Abdelali Hassani Cherif, le MSP a qualifié la décision d'invalidation de sa liste à Sétif d'« injuste » à son encontre sur le plan politique, d'atteinte aux garanties juridiques accordées à tous les concurrents et d'un grave abus politique touchant à l'essence même du processus électoral ».

Le communiqué indique que le MSP a suivi « avec une profonde indignation et un vif mécontentement l'issue de certaines procédures liées à l'examen des dossiers de candidature aux prochaines élections législatives, notamment ce qu'a subi la liste du mouvement dans la wilaya de Sétif avec une décision d'exclusion définitive après recours et appel, dans des circonstances soulevant de sérieuses questions juridiques et des interrogations légitimes quant au traitement de ce type de dossiers ». Le texte souligne que « le mandataire de la liste a été informé du rejet du dossier de l'un des candidats en dehors des délais légaux fixés par l'Autorité nationale indépendante des élections dans ses notes d'organisation. Il a ensuite été informé de la décision d'invalidation de l'ensemble de la liste, malgré l'expiration des délais légaux prévus pour le dépôt des candidatures et des remplacements, et bien qu'il ait déposé les dossiers de remplacement ainsi que les documents complémentaires requis dans les délais prévus par la loi ».

Le MSP a affirmé que « le respect des délais et des procédures légales n'incombe pas uniquement aux partis politiques, mais à l'ensemble des intervenants dans le processus électoral, car il constitue une garantie fondamentale pour la protection des droits électoraux et politiques et pour assurer l'égalité entre tous les concurrents ».

Le mouvement considère que faire supporter aux listes électorales les conséquences du retard dans le traitement des dossiers ou du refus de prendre en compte les remplacements déposés dans les délais légaux « constitue une atteinte manifeste aux droits légaux des candidats et des listes électorales, ainsi qu'une violation du principe d'égalité des chances, ce qui nécessite une révision et une correction conformément aux dispositions de la loi ».

Le MSP a réaffirmé son attachement au « recours à la loi, à la justice et aux institutions de l'État », soulignant que « la primauté du droit, le respect rigoureux des procédures légales et leur application impartiale constituent les fondements essentiels pour organiser des élections transparentes reflétant la volonté populaire et renforçant la confiance dans le processus démocratique, au service de l'intérêt supérieur de la nation, de sa stabilité et de la légitimité de ses institutions ».

Pour rappel, la délégation de l'Autorité nationale indépendante des élections dans la wilaya de Sétif a informé, deux jours après le début de la campagne électorale, les représentants de trois partis politiques — le Mouvement de la Société pour la Paix (MSP), le Rassemblement National Démocratique (RND) et le Parti des Travailleurs — de l'exclusion de leurs listes électorales de la compétition pour les 17 sièges attribués à la wilaya. La course se poursuit ainsi entre dix listes partisanes et une liste indépendante.

Il convient également de noter que le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections, Karim Kheifane, a révélé lors d'une conférence de presse au début de cette semaine que son institution avait rejeté 61 listes électorales en Algérie et à l'étranger, tandis que 793 listes avaient été acceptées.

M. Kheifane a détaillé les motifs de rejet : 18 listes n'ont pas déposé de nouvelles candidatures pour compléter leur composition, 16 listes n'ont pas satisfait à l'exigence de parrainage par les signatures des électeurs, 14 listes n'ont pas respecté la condition de représentation des jeunes, 10 listes n'ont pas atteint le nombre légal de candidats requis, deux listes n'ont pas respecté la représentation féminine, et une liste n'a pas satisfait à l'exigence de représentation universitaire.

Seddik Yahiaoui

FRONT DES FORCES SOCIALISTES (FFS)

Aouchiche appelle de Bordj Bou Arreridj à une "participation efficace" au scrutin

Le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a appelé, mardi à Bordj Bou Arreridj, les citoyens à "participer efficacement" aux prochaines élections législatives qui constituent, a-t-il dit, "un outil pour renforcer le processus démocratique".

M. Aouchiche, qui animait un meeting populaire au complexe culturel Aïcha-Haddad de Bordj Bou Arreridj, dans le cadre de la campagne électorale des Législatives, a souligné que la participation à cette échéance représentait une "responsabilité nationale et un exercice démocratique important".

Il a appelé, dans ce contexte, les électeurs à choisir des candidats "possédant les compétences et la capacité de représenter les citoyens et de défendre leurs préoccupations et leurs aspirations".

Il a également présenté les principaux axes du programme de sa formation politique qui repose, a-t-il souligné, sur "le renforcement des réformes politiques, l'ancrage des principes de justice sociale et le soutien du développement économique durable, ainsi que l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens et le renforcement du système de protection sociale". Il a souligné "l'importance de construire une économie nationale fondée sur la pro-

duction, l'investissement et la création de richesse, en donnant la priorité à la réforme des secteurs de la santé et de l'éducation, et à l'amélioration de la qualité des services publics", considérant que les élections constituent "une opportunité de renforcer la confiance entre les citoyens et les institutions".

Le premier secrétaire national du FFS s'est également rendu dans les communes d'El Hammadia et de Djaïfra où il a rencontré plusieurs citoyens qui ont exprimé leurs préoccupations et émis des propositions relatives au développement local et aux conditions de vie.

APS

**UNITÉ DE TRAITEMENT
PRIMAIRE DU MINÉRAI
DE FER DE GARA
DJEBILET**

**Le taux d'avancement
des travaux
dépasse 95 %**

Le taux d'avancement des travaux de réalisation de l'unité de traitement primaire du minerai de fer de la mine de Gara Djebilet (Tindouf) a dépassé les 95 %, ouvrant la voie à une mise en exploitation prochaine de cette installation stratégique, l'on a indiqué lundi lors de la visite de travail et d'inspection effectuée dans la wilaya par la Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Mines et des Industries minières, Karima Bakir-Tafer. La mine de Gara Djebilet et son unité de traitement primaire, relevant de la Société nationale du fer et de l'acier (FERAAL), ont constitué les principaux points de cette visite. Mme Bakir-Tafer était accompagnée du wali de Tindouf, Mustapha Dahou, ainsi que d'une délégation composée de cadres du ministère, de responsables du groupe industriel minier Sonarem et de la société FERAAL. Au cours de sa visite, la secrétaire d'Etat a reçu des explications techniques détaillées sur l'état d'avancement du projet et les préparatifs engagés en vue de la mise en service de l'unité. Les responsables ont indiqué que l'essentiel des travaux est achevé et que toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour garantir le bon déroulement de la phase expérimentale. Elle a également assisté à une partie des essais préliminaires de fonctionnement de l'installation, menés après l'achèvement des opérations de montage et sa mise sous tension électrique. Les premiers tests à vide ont été réalisés avec succès, avant le lancement des essais en charge, étape préalable au démarrage progressif de l'exploitation effective de l'unité. Par ailleurs, des réunions de coordination ont été tenues avec les autorités locales afin d'examiner les mesures devant accompagner l'entrée en service de l'unité de traitement du minerai de fer de Gara Djebilet. Les discussions ont notamment porté sur les mécanismes de création d'emplois au profit des jeunes de la région ainsi que sur les opportunités d'investissement et de développement économique générées par ce projet minier d'envergure.

R.E

SÉCURITÉ SOCIALE DES NON SALARIÉS

Vers le lancement du prélèvement automatique des cotisations

Ce nouveau service présente plusieurs avantages, notamment la réduction de la circulation monétaire, l'élargissement des canaux de paiement électronique et l'encouragement à l'ouverture de comptes bancaires.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdelhak Saihi, a présidé, lundi à Alger, la cérémonie de signature d'un protocole d'accord entre la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) et la Banque de développement local (BDL), portant sur le lancement du service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale au profit des non salariés.

Ce protocole a été signé par le Directeur général de la CASNOS, Chams Eddine Boulassel, et le Directeur général de la BDL, Mohamed Mebarek. Cet accord s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale visant à poursuivre la modernisation des services de sécurité sociale et à développer les mécanismes de recouvrement des cotisations. Il s'intègre également dans une vision globale fondée sur l'ancrage des principes de la numérisation, l'amélioration de la qualité du service public et la simplification des procédures, garantissant ainsi une plus grande flexibilité des services offerts aux usagers ainsi qu'une meilleure prise en charge de leurs besoins, avec davantage de rapidité et d'efficacité.

Dans une déclaration à la presse après la cérémonie de signature, M. Boulassel a souligné que "ce nouveau service présente plusieurs avantages, notamment la réduction de la circulation monétaire, l'élargissement des canaux de paiement électronique et l'encouragement à l'ouverture de comptes bancaires". Il a également annoncé "le lancement d'un ensemble de nouvelles facilités, plus souples, au profit des affiliés à la CASNOS, adaptés à leur réalité professionnelle et à leurs capacités financières". A ce propos, M. Boulassel a fait savoir que "ces facilités constituent une démarche concrète visant à garantir la continuité de la couverture sociale et à alléger les contraintes administratives et financières pesant sur les commerçants, les entreprises et les opérateurs économiques affiliés, à travers des services plus flexibles, plus performants et mieux adaptés à leurs besoins, de manière à consolider la relation de



confiance entre la CASNOS et ses usagers". Pour sa part, M. Mebarek a relevé que ce protocole constitue "une avancée qualitative dans le processus de modernisation des mécanismes de recouvrement, grâce à la mise à disposition d'un moyen de paiement simplifié et sécurisé permettant aux assurés de s'acquitter régulièrement et aisément de leurs cotisations", soulignant que "cette mesure devrait accroître l'efficacité du recouvrement et améliorer la qualité des services fournis". Cette initiative "s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la BDL visant à élargir l'utilisation des moyens de paiement modernes et à accélérer la transformation numérique, à travers le développement de solutions bancaires innovantes et sécurisées répondant aux besoins des grandes entreprises nationales et accompagnant les exigences de la modernisation", a-t-il soutenu. De son côté, le secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Issam Berdrissi, a salué ce nouveau mécanisme, à même de simplifier les procédures admi-

nistratives au profit des commerçants, des artisans et des opérateurs économiques, précisant que "toutes ces facilités contribueront sans aucun doute à leur adhésion aux efforts de l'Etat visant à bâtir une économie nationale solide". Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a souligné que cette démarche reflète la dynamique de réforme que connaît le secteur à travers la transition vers des solutions numériques intégrées en matière de recouvrement des cotisations, et ce suite à l'expérience précédente ayant posé les bases de cette orientation, marquée par la signature d'une convention de partenariat entre la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) et la BDL, permettant ainsi de renforcer la confiance dans ce modèle et d'en élargir le champ d'application pour inclure la catégorie des travailleurs non salariés.

R.E

HYDROCARBURES

Les perspectives de la coopération algéro-anglaise examinées

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, s'est entretenu, lundi, avec le ministre des Ressources minières, du Pétrole et du Gaz de la République d'Angola, Diamantino Pedro Azevedo, sur les perspectives de la coopération bilatérale dans le domaine des hydrocarbures, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre s'est déroulée par visioconférence, en présence du PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Samir Bekhti, ainsi que de cadres du ministère, précise-t-on de même source. Ont pris part également à la réunion, du côté angolais, le président du conseil d'administration de l'Agence nationale du pétrole, du gaz et des biocarburants (ANPG), Paulino Fernando de Carvalho Jeronimo, le PDG de la Compagnie nationale angolaise

des hydrocarbures (Sonangol), Sebastiao Pai Querido Martins, ainsi que le Secrétaire d'Etat au Pétrole et au Gaz, José Alexandre Barros. Lors de ces discussions, qui ont permis de passer en revue l'état et les perspectives de la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Angola dans le domaine des hydrocarbures, les deux parties ont souligné l'importance de renforcer le partenariat entre les deux pays et d'élargir les domaines de coopération tout au long de la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière, particulièrement dans les domaines de l'exploration et de la production, de l'exploitation optimale des ressources pétrolières et gazières, du raffinage et de la pétrochimie, ainsi que de la formation à travers l'Institut algérien du pétrole (IAP) et Sonatrach Management Academy (SMA). Les deux parties ont échangé aussi les vues sur les voies d'appui de la

coopération entre le groupe Sonatrach et les différentes institutions et entreprises angolaises actives dans le secteur des hydrocarbures, mettant l'accent sur l'échange d'expertises et d'expériences, le renforcement des programmes de formation et de transfert du savoir, ainsi que la promotion de partenariats industriels et techniques, en vue de rehausser la valeur ajoutée des ressources naturelles des deux pays. Dans ce cadre, les deux parties sont convenues d'organiser une visite de travail de cadres et d'experts du groupe Sonatrach en Angola, durant la prochaine période, dans le but d'approfondir les concertations techniques, d'explorer les opportunités de coopération disponibles et d'identifier des projets de partenariats concrets et mutuellement bénéfiques, a précisé le communiqué. M. Arkab a souligné, à cette occasion, l'importance d'élargir la coopération al-

géro-anglaise à des domaines prometteurs, à même de refléter la profondeur des relations fraternelles unissant les deux pays et la volonté commune de hisser le partenariat à un niveau stratégique efficace. De son côté, le ministre angolais s'est félicité de l'expérience algérienne pionnière dans les domaines de l'exploration, de la production et de développement de l'industrie pétrolière et gazière, ainsi que des efforts consentis dans les domaines de la transition énergétique et de développement des compétences humaines. Il a également fait part de la volonté de son pays de renforcer la coopération avec l'Algérie et de tirer profit de sa large expérience, au mieux des intérêts communs des deux pays et à même de contribuer à la réalisation du développement et de la prospérité des deux pays, a conclu le communiqué.

R.E



CONSTANTINE

Campagne de don de sang ciblant les usagers du tramway



Une campagne de don de sang ciblant les usagers du tramway a été organisée dimanche à Constantine, à l'initiative de l'association des Donneurs du Sang de wilaya, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale du donneur de sang (14 juin).

L'initiative a été organisée en étroite collaboration avec la société d'exploitation des tramways (SETRAM), dans le but de soutenir les structures de santé de la wilaya en matière du sang et de répondre ainsi à la demande croissante de poches de sang, notamment durant la saison estivale, a précisé à l'APS le vice-président

de cette association, Abdallah Mekireche. Des actions de sensibilisation visant à inculquer la culture du don de sang et l'esprit de solidarité ciblant en particulier les jeunes, ont été organisées parallèlement à cette campagne qui a touché la semaine dernière, des entreprises économiques à caractère public et privé à l'instar de la société de maintenance de l'Est (SME) relevant du groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) et des mosquées, a-t-il ajouté.

Des équipes pluridisciplinaires composées de médecins généralistes, de paramédicaux, de biologistes relevant de plusieurs centres de transfusion sanguine (CTS) ont été mobilisées pour assurer le bon déroulement

de ce programme de solidarité qui vise aussi, a indiqué la même source, à rattraper le déficit signalé à travers l'ensemble des établissements de santé concernant cette matière vitale.

Les actions bénévoles de collecte du sang qui se poursuivront jusqu'à la fin du mois de juin, ont été entamées en coordination avec le mouvement associatif à l'instar des associations à caractère social et caritatif "Kaouafil El Kheir" de la commune de Didouche Mourad, des structures de la jeunesse relevant de la direction de la jeunesse et des sports (DJS), des clubs scientifiques des universités et du groupe "El Foursane" des Scouts musulmans algériens (SMA), selon les organisateurs.

BÉNI-ABBÈS

6.000 m³/j d'eau attendus grâce aux projets de transfert de Z'ghamra et Tamtert

Une capacité quotidienne de 6.000 m³ d'eau sera mise à la disposition de la population de Béni-Abbès et de ses environs grâce aux projets de transfert des champs de captage de Z'ghamra et de Tamtert, a indiqué, dimanche, le directeur local du secteur de l'hydraulique, Abderrahmane Zenagui. Ces deux projets structurants, dont a bénéficié la wilaya pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable, reposent sur la réalisation de huit forages, dont deux au niveau du champ de captage de Z'ghamra et six autres à celui de Tamtert. Ils permettront d'atteindre une capacité de production quotidienne de 6.000 m³, a-t-il précisé.

Le responsable a ajouté qu'une adduction d'une longueur de 45 km est en cours de réalisation entre le champ de captage de Z'ghamra et Béni-Abbès, tandis qu'une autre conduite similaire, longue de 30 km, est également en construction entre Tamtert et Béni-Abbès.

Les travaux enregistrent actuellement une avancée significative et leur achèvement est prévu dans un délai de 11 mois, a-t-il indiqué.

Par ailleurs, des ouvrages de stockage, notamment des châteaux d'eau d'une capacité totale de 5.000 m³, ainsi que deux importantes stations de pompage, sont également en cours de réalisation dans le cadre de ces projets hydrauliques, a ajouté le même responsable.

L'investissement consacré à la mise en œuvre de ces projets est estimé à plus de 691 millions de dinars, selon la même source.

OUARGLA

Plus de 6.000 donneurs de sang recensés en 2025

Plus de 6.000 donneurs de sang ont été recensés dans la wilaya d'Ouargla au cours de l'année écoulée, a-t-on appris dimanche de la responsable du centre de wilaya de transfusion sanguine (CTS), Dalila Hafsi.

Le CTS d'Ouargla a intensifié ses activités de sensibilisation l'an dernier afin de promouvoir, au sein de la société, une culture du don de sang susceptible de contribuer à sauver des vies, et ce à travers l'organisation de campagnes de collecte de sang et de sensibilisation, a-t-elle souligné.

Et d'ajouter : "ces actions ont touché l'ensemble des communes de la wilaya, y compris les zones enclavées, notamment celles situées dans la daïra frontalière d'El-Borma, ainsi que les travailleurs d'entreprises opérant dans la région", précisant que l'objectif est de "renforcer la base de donneurs de sang et d'assurer une réserve suffisante de sang et de produits sanguins".

Ces efforts ont permis d'atteindre un total de 2.616 donneurs depuis le début de 2026, reflétant une prise de conscience collective de l'importance du don de sang pour consolider le système de santé, a-t-elle poursuivi.

Ils s'inscrivent dans une démarche visant à répondre au mieux aux besoins croissants des établissements hospitaliers en sang et produits sanguins, selon la même source.

SOUK AHRAS

635 engins et 88 camions mobilisés pour la campagne de moisson battage

La campagne de moisson battage de la saison agricole 2025-2026 a nécessité la mobilisation de 635 engins et 88 camions, a-t-on appris dimanche auprès du directeur des services agricoles (DSA).

Dans une déclaration à l'APS, M. Abdelhakim Aïssat a indiqué que la mobilisation de ces engins et camions vise à assurer le succès de l'opération de moisson-battage et du transport des récoltes vers les points de collecte, précisant que sur ce total, 23 engins et 88 camions appartiennent au parc de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS). Les services agricoles ont également mobilisé pour cette campagne qui cible une superficie de 132.000 hectares, 2.500 tracteurs, 830 botteleuses en plus de 600 spécialistes en entretien des moissonneuses batteuses en vue d'intervenir rapidement en cas de panne, selon le même responsable. Souk Ahras s'est dernièrement renforcée de 10 nouveaux centres de proximité de stockage de céréales d'une capacité totale de 500.000 quintaux permettant ainsi d'augmenter les capacités et d'améliorer les conditions d'entreposage des récoltes, a indiqué le même source.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des efforts d'accompagnement des céréaliculteurs de la wilaya de Souk Ahras et de la mise en place des conditions techniques et humaines pour accélérer le rythme des moissons-battages, réduire les pertes, renforcer la production nationale et concrétiser les objectifs fixés pour l'actuelle saison agricole, a-t-on indiqué.

SAÏDA

Lancement des projets de développement au chef-lieu de wilaya

Galaxy S20+ 5G

Les travaux de réalisation et d'aménagement de plusieurs projets de développement ont été lancés, dans la commune de Saïda. Ces projets visent à consolider le cadre de vie des citoyens ainsi qu'à renforcer les infrastructures et les services de base, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya. Ces projets comprennent la mise en place d'une nouvelle couche d'asphalte sur la route reliant la Maison de jeunes Abane-Ramdane au marché des fruits et légumes de Hai Zitoune. Cette opération permettra d'améliorer la circulation routière, de faciliter les déplacements des citoyens et de mieux relier plusieurs quartiers entre eux, selon la même source. Les travaux de réalisation d'une passerelle au-dessus de l'oued

Saïda, dans le quartier "Harik", se poursuivent également, tout comme le projet de mise en place d'un réseau d'assainissement dans le quartier des 1.200 logements, ce qui contribuera à l'amélioration des conditions sanitaires et environnementales des habitants. Dans le cadre de l'amélioration du réseau routier, une nouvelle route reliant la cité AADL 166 logements au quartier du 13 Avril a été réalisée et ouverte à la circulation. Par ailleurs, des travaux de réhabilitation et d'aménagement des routes de Hai Zitoune ont été entrepris, afin de faciliter les déplacements et d'empêcher la dégradation des voies urbaines. Les opérations inscrites comprennent également la pose de la couche de base en grave-bitume sur la route reliant la résidence

universitaire Ahmed-Medghri à l'ouvrage d'art situé dans la zone industrielle, en attendant l'achèvement des travaux d'aménagement.

Par ailleurs, les travaux de raccordement d'un lotissement de 183 logements, situé dans le quartier Nâar Keroum, au réseau de gaz naturel ont été lancés. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à étendre la couverture en cette énergie essentielle et à améliorer les conditions de vie des habitants.

Selon la même source, ces projets s'inscrivent dans les démarches des autorités locales visant à répondre aux besoins fondamentaux des citoyens et à prendre en charge leurs préoccupations à travers les différents quartiers de la commune de Saïda.

Médéa: Production prévisionnelle de plus d'un million de quintaux de céréales

Une production prévisionnelle de plus d'un million de quintaux de céréales, toutes variétés confondues, est attendue dans la wilaya de Médéa, au titre de la campagne moisson-battage de la saison agricole 2025/2026, a indiqué, dimanche, le directeur des services agricoles.

La campagne moisson-battage s'annonce "prometteuse" avec une production de céréales qui dépassera le million de quintaux, en nette augmentation par rapport à la précédente campagne ou la production engrangée était d'environ 350 mille quintaux, selon les données fournies sur place par le directeur des services agricoles (DSA), Mahieddine

Belhimer.

La campagne a été lancée à partir d'une parcelle de l'unité de production agricole de "Dhaoui", dans la commune d'Ouamri, à l'ouest de Médéa, en présence du wali, Djillali Doumi.

Sur les 115 hectares consacrés à la céréaliculture lors de la campagne labours-semailles 2025/2026, quelque 99 mille hectares ont été réalisés, soit un taux de 86% de la superficie globale destinée à la culture de blé tendre, dur, orge et avoine, en hausse comparé à la campagne labours semailles 2024/2025 ou le taux de réalisation avait atteint 82%, a détaillé M. Belhimer.

Les opérations de moissons pré-

coces entamées au niveau des communes du sud, comme Chahbounia, Bouaiche, Azziz, Aïn-Boucif et Chellalet El-Adhaoura, ont permis d'engranger, à ce jour, pas moins de 78 mille quintaux, dont 52 mille quintaux d'orge qui représente la principale variété de céréales cultivée dans ces communes.

En matière d'aides octroyées aux céréaliculteurs dans le cadre de la campagne labours-semailles 2025/2026, le même responsable, fait part de l'attribution de 93 crédits Rfif pour un montant de 115 millions de DA, et 25 crédits à terme d'une valeur totale de 10 millions de DA pour l'acquisition de semences et d'engrais.

EL-BAYADH

Plus de 1.100 stagiaires inscrits au programme national de formation professionnelle "Sanâa"

La session de formation du programme national de formation professionnelle "Sanâa", lancé par le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a débuté, dimanche dans la wilaya d'El Bayadh, avec l'inscription de plus de 1.100 stagiaires, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Formation et de l'enseignement professionnels (DFEP). Le chef du service de la formation et de l'enseignement professionnels à la direction, Mustapha Affane a indiqué à l'APS que ce programme national a attiré 1.150 jeunes dans la wilaya, inscrits via la plateforme numérique mise en place par le ministère de tutelle à cet effet, durant la période allant du 31 mai au 4 juin. Il a précisé que la formation couvre six spécialités connaissant une demande croissante sur le marché du travail, à savoir la peinture, l'électricité bâtiment, la plâtrerie et les plaques BA13, la plomberie, la soudure et la réfrigération (frigoriste et climaticien). Dans ce cadre, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya a mobilisé l'ensemble de ses moyens humains et matériels afin d'assurer la réussite de ce programme ambuleux, destiné aux jeunes âgés de 15 à 27 ans, qu'ils soient élèves scolarisés ou étudiants universitaires. Dix établissements de formation ont été retenus pour accueillir cette session (deux Instituts nationaux et huit Centres de formation professionnelle) répartis à travers les différentes daïras de la wilaya. Le programme repose sur une approche pédagogique axée sur la formation pratique sur le terrain et l'accompagnement direct des stagiaires, dans le but de leur permettre d'acquérir des connaissances et des compétences professionnelles à forte valeur ajoutée et de renforcer leurs chances d'insertion professionnelle.

TINDOUF

Lancement de la Semaine locale de la santé et de l'eau

Le secteur de la santé de la wilaya de Tindouf a lancé, dimanche, en coordination avec les différents organismes et institutions concernés, la manifestation intitulée "Semaine locale de la santé et de l'eau", placée sous le slogan "Un été en toute sécurité" et s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la prévention sanitaire durant la saison estivale et à préserver la santé publique. Cette campagne de sensibilisation met l'accent sur la prévention des maladies à transmission hydrique (MTH), la présentation des mécanismes de traitement et de désinfection des ressources en eau, ainsi que la valorisation des actions menées par les différents services compétents, notamment les bureaux communaux d'hygiène (BCH), l'unité de l'Algérienne des Eaux (ADE) et les services de prévention. Ces efforts visent à garantir la qualité de l'eau et à réduire les risques de pollution. A cette occasion, le directeur par intérim de la Santé de la wilaya, Salem Zerarek, a indiqué que cette manifestation comprend notamment une journée de formation et de sensibilisation consacrée aux maladies hydriques et aux moyens de les prévenir. Le programme prévoit également la présentation des procédés et normes appliqués dans le traitement des eaux afin d'assurer leur conformité aux exigences sanitaires, ainsi que des explications sur les analyses bactériologiques périodiques effectuées pour contrôler la qualité de l'eau destinée à la consommation. Les intervenants ont souligné l'importance de renforcer les campagnes de sensibilisation à destination des citoyens, considérées comme un moyen essentiel de prévention contre les maladies liées à l'eau. Ils ont également appelé à signaler toute fuite ou anomalie susceptible d'affecter les réseaux d'alimentation en eau potable ou d'assainissement, afin de prévenir tout risque de contamination. Lors de cette rencontre, il a également été rappelé la nécessité de respecter les règles d'hygiène, de conservation et de présentation des produits commercialisés, en particulier dans les commerces connaissant une forte affluence durant la période estivale. Les participants ont insisté sur l'application rigoureuse des mesures sanitaires garantissant la sécurité des consommateurs.

COMMUNES DE BOUHANIFIA ET HACINE (MASCARA)

Mise en service de plusieurs projets de développement



Plusieurs projets de développement ont été mis en service, dimanche dans les communes de Bouhanifia et Hacine, dans la wilaya de Mascara, afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et renforcer les équipements et services publics. Ces projets ont été inaugurés par le wali de Mascara, Fouad Aïssi, lors d'une visite d'inspection effectuée dans les communes de la daïra de Bouhanifia. Ils comprennent, notamment, la première tranche des travaux d'aménagement urbain et de réhabilitation des espaces verts, ainsi que de deux places publiques au centre-ville de Bouhanifia, dans le cadre des efforts visant à valoriser l'image touristique de la ville, selon les explications fournies par les responsables communaux. Cette opération a permis la création d'espaces de détente et de loisirs au profit des visiteurs, d'aires de jeux pour enfants, ainsi que l'entretien des espaces verts, la plantation d'arbustes ornementaux, le renouvellement du revêtement des espaces concernés et la modernisation du réseau

d'éclairage public, indique-t-on. Le wali a également procédé à la mise en service de la piscine de l'hôtel Beni-Chougrane, relevant de la station thermale de Bouhanifia, après des travaux de réhabilitation. Il a aussi inauguré un écran géant au centre-ville et supervisé le renforcement de l'éclairage public sur les principaux axes routiers. Dans la commune de Hacine, M. Aïssi a inauguré un terrain de proximité revêtu de gazon synthétique au niveau du regroupement rural "El-Mechehour", réalisé dans le cadre du programme de développement socio-économique des communes, selon les responsables locaux. Par ailleurs, le wali a donné le coup d'envoi des travaux de raccordement au réseau électrique au profit des zones d'Ouled-Bentayeb, Sidi-Mohieddine, "Zemaâcha" et "Touahria", relevant de la commune d'El-Guetna. Il a également lancé un projet de raccordement au réseau de distribution de gaz naturel au profit de la zone d'Ouled-Bentayeb. Ces projets

d'électricité et de gaz sont financés sur le budget communal. Le responsable de l'exécutif de la wilaya a, en outre, inspecté des projets d'aménagement urbain dans le quartier Bettoumi-Mohamed à Hacine et dans le village Sidi-Mohieddine de la commune d'El-Guetna. Il a également visité le chantier de réalisation d'une cantine scolaire d'une capacité de 200 repas par jour à l'école primaire Beddab-Larbi de Hacine, soulignant la nécessité d'achever les travaux et de livrer le projet dans les meilleurs délais. Dans une déclaration à la presse en marge de cette visite, le wali de Mascara a révélé qu'une enveloppe financière d'environ 250 millions de dinars a été consacrée à la réalisation de plusieurs projets de développement dans les communes de Bouhanifia, Hacine et El-Guetna. Il a également indiqué que ces collectivités locales devraient bénéficier de programmes de développement supplémentaires au cours de la période à venir.

Tizi-Ouzou : Mise en service du 2e tronçon du téléphérique au chef-lieu de wilaya

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud a procédé dimanche à Tizi Ouzou à la mise en service du 2e tronçon du téléphérique reliant le chef-lieu de la wilaya à l'hôpital Sidi Belloua, et donné le coup d'envoi du troisième tronçon du projet qui s'étend de l'hôpital Sidi Belloua jusqu'à Redjaouana. M. Sayoud était accompagné du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi et du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf. Sur place, la délégation ministérielle a suivi une présentation technique détaillée de ce

projet englobant ses différentes phases de réalisation, ses caractéristiques techniques ainsi que son rôle dans l'amélioration des conditions de déplacement des citoyens et le désenclavement de plusieurs agglomérations. Outre sa proximité avec l'établissement hospitalier, le téléphérique soulagera les citoyens en leur facilitant l'accès aux structures de santé tout en renforçant l'attractivité de la région et en soutenant l'activité touristique, est-il souligné. Dans son allocution prononcée à cette occasion, M. Sayoud a exprimé ses remerciements et sa gratitude à tous ceux qui ont contribué au succès de ce projet, saluant les efforts déployés pour la réalisation et la re-

lance des projets de téléphériques à travers les différentes wilayas du pays. Le ministre a souligné que cette réalisation représente "une valeur ajoutée qualitative" pour l'infrastructure de transport et "contribue directement à améliorer les conditions de déplacement" des citoyens en particulier ceux résidant dans les zones montagneuses tout en facilitant l'accès aux structures vitales ce qui permet d'alléger les contraintes des déplacements quotidiens. Il a également estimé que ce projet "incarne la dynamique de développement que connaît le pays et renforce l'attractivité de la wilaya de Tizi Ouzou, riche en atouts naturels et touristiques", félicitant la population et les autorités locales pour "cet important

acquis de développement". Par la suite la délégation ministérielle a inspecté les différentes installations du téléphérique et s'est enquis des conditions de son exploitation ainsi que des services qu'il offre aux citoyens. Pour rappel, le premier tronçon de ce projet, d'une longueur de 2,5 km, relie la station de Bouhinouin à la Nouvelle-Ville au stade du 1er Novembre et à M'douha. Il a été mis en service en janvier 2020. Le téléphérique est considéré comme un moyen de transport écologique et revêt une importance capitale pour le chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou car il contribuera grandement à décongestionner le trafic routier que connaît la ville.

EQUIPE NATIONALE DE TUNISIE

Hervé Renard remplace Sabri Lamouchi

La Fédération tunisienne de football a annoncé, lundi, la fin des fonctions du sélectionneur Sabri Lamouchi, à la suite de la lourde défaite concédée par la Tunisie face à la Suède (5-1) lors de son premier match de la Coupe du monde. Pour assurer la suite de la compétition, les dirigeants tunisiens ont choisi de confier les rênes de la sélection à un autre technicien français, Hervé Renard.

Nommé à la tête des Aigles de Carthage au début de l'année 2026, Sabri Lamouchi n'aura dirigé l'équipe que quelques mois avant d'être écarté. Cette décision, particulièrement rare en pleine Coupe du monde et après une seule rencontre, illustre l'ampleur de la déception provoquée par l'entrée en matière ratée de la sélection tunisienne.

L'annonce de son départ a donné lieu à plusieurs heures de confusion. Un premier communiqué publié sur les réseaux sociaux de la fédération évoquait son limogeage avant d'être rapidement supprimé. Dans le même temps, la présence du sélectionneur à l'entraînement de l'équipe à Monterrey alimentait les interrogations sur son avenir. Des discussions au sein du bureau fédéral étaient alors en cours afin de trancher définitivement la question.

Le suspense a pris fin lorsque le président de la Fédération tunisienne, Moez Nassari, a confirmé à la télévision publique qu'un accord avait été conclu avec Hervé Renard pour diriger l'équipe jusqu'à la fin du Mondial 2026. Le contrat de Sabri Lamouchi, initialement prévu jusqu'en 2028, a été résilié d'un commun accord. Attendu à Monterrey dès mardi, Hervé Renard doit rapidement prendre ses fonctions et diriger sa première séance d'entraînement. Ce changement de sélectionneur en cours de compétition rappelle un précédent survenu en 1998, lorsque la Tunisie avait déjà remplacé son entraîneur durant la phase finale de la Coupe du monde.

FOOT/ L'ES TUNIS

Le Roumain Laurentiu Reghecampf nouvel entraîneur

L'Espérance de Tunis a annoncé lundi la nomination de l'entraîneur roumain Laurentiu Reghecampf à la tête de son équipe première de football évoluant en Ligue 1 professionnelle de football.

Le club "Sang et Or" a indiqué, sur sa page officielle, avoir finalisé l'ensemble des procédures liées à la signature du technicien de 50 ans, sans préciser la durée de son contrat.

Laurentiu Reghecampf succède au technicien français Patrice Beaumelle limogé par la direction du club le 11 mai dernier après avoir échoué dans sa mission de remporter le championnat de Tunisie. Reghecampf effectue ainsi son retour sur le banc de l'Espérance, qu'il avait déjà dirigée lors de la saison 2024-2025.

Pour rappel, l'ES Tunis avait terminé à la deuxième place du championnat lors de la défunte saison derrière son rival le Club africain.

R.S

SÉRIE (A) ITALIENNE – TRANSFERTS

Maurizio Sarri nouvel entraîneur de l'Atalanta Bergame

L'Atalanta Bergame, sociétaire de la Série (A) italienne de football, a annoncé lundi la nomination de Maurizio Sarri comme nouvel entraîneur en chef de son équipe première, en remplacement de Raffaele Palladino, qui avait qualifié le club à la Ligue Conférence.

"Le banc de l'Atalanta est désormais à Maurizio Sarri : bienvenue, mister !", a indiqué l'Atalanta dans un communiqué sur X. "Sarri compte à son palmarès plus de 800 matchs sur le banc de clubs professionnels, avec une victoire en Ligue Europa et un Scudetto", souligne encore le communiqué de la "Dea".

Agé de 67 ans, Sarri est l'un des entraîneurs italiens en activité les plus expérimentés. Il a notamment entraîné Naples (2015-2018), Chelsea (2018-2019) et la Juventus Turin (2019-2020). Il vient de passer quatre saisons aux commandes de la Lazio Rome, entre 2021-2024 et la saison dernière conclut à la 9e place de la Série (A) et marquée par une finale, perdue, de Coupe d'Italie.

L'intersaison est comme souvent en Italie marquée par de nombreux changements d'entraîneurs : outre l'Atalanta, Naples, l'AC Milan, Bologne, la Lazio et Sassuolo vont changer ou ont changé de technicien.

R.S

COUPE DU MONDE 2026

L'Uruguay évite le pire contre l'Arabie saoudite (1-1)

L'Uruguay, mené à la mi-temps, a été tenu en échec par l'Arabie saoudite (1-1), lundi à Miami, dans un groupe H du Mondial 2026 sans vainqueur après le match nul, plus inattendu encore, survenu plus tôt entre l'Espagne et le Cap-Vert (0-0). Tout pourrait bien s'avérer nettement plus ouvert que prévu dans cette poule...

Pas simple, cette première journée, pour les anciens champions du monde, dans ce groupe H. Sur le papier, l'Espagne et l'Uruguay semblent pourtant un voire plusieurs crans au-dessus du Cap-Vert et de l'Arabie saoudite, mais comme la Roja un peu plus tôt dans la journée, la Céleste a souffert et a dû se contenter d'un point contre les Saoudiens (1-1).

Maladroite, peu inspirée et surprise par un but du défenseur Abdullah Al Amri (41e), l'Uruguay du sélectionneur Marcelo Bielsa a poussé très fort en seconde période et a obtenu sa récompense par Maxi Araujo (80e). L'ailier du Sporting a évité le pire pour l'Uruguay dans un match où le gardien adverse, Mohammed Al-Owais, a multiplié les parades de haut-vol. Le portier de 34 ans évoluant dans le championnat saoudien, le seul qu'il ait connu, s'est illustré jusque



dans le temps additionnel en plongeant très vite au sol pour sortir, main gauche, un tir du capitaine du Real Madrid, Federico Valverde (90+2). Al Owais a aussi dégoûté l'attaquant Federico Vinas, dont il a repoussé une tête plongeante (30e) puis deux nouveaux coups de casque de chaque côté de la mi-temps (45e et 46e). Il a eu de la chance, aussi, quand un tir lointain et à ras de terre de Manuel Ugarte, milieu de Manchester United, a échoué sur un de ses poteaux à l'heure de jeu.

Les Faucons verts en spécialistes

L'Uruguay, 29e au classement Fifa, avait la faveur des pronostics face à l'Arabie saoudite, classée trente places plus bas. Mais elle a manqué de tranchant et d'inspiration en première période, ne faisant pas grand-chose de la possession du ballon. L'Arabie saoudite, à l'inverse, a fait preuve d'une efficacité maximale en marquant sur un de ses très rares temps forts par Al Amri (41e).

Le défenseur d'Al-Nassr a repris du pied droit, en renard des surfaces, un ballon que venait de repousser en catastrophe Fernando Muslera après une tête puissante de Hassan Al Tambakti sur cor-

ner. Il avait déjà contraint le gardien uruguayen à une parade trois minutes plus tôt (38e).

Les Faucons verts avaient été la sensation durant le Mondial 2022 en battant l'Argentine de Lionel Messi, future championne du monde, en ouverture du tournoi au Qatar, avec Hervé Renard sur le banc. Ils sont cette fois dirigés par Georgios Donis, nommé en avril après le renvoi de l'entraîneur français. Le groupe H compte quatre équipes avec un point chacune après la première journée.

AFP

Face à la Belgique : Les Pharaons frôlent l'exploit

L'Égypte a réussi son entrée en matière dans la Coupe du monde 2026 en obtenant un match nul prometteur (1-1) face à la Belgique, l'un des favoris du groupe G. Les Pharaons ont longtemps cru tenir une victoire de prestige avant de céder en seconde période, mais ce résultat confirme leur capacité à rivaliser avec les meilleures sélections.

Fidèles à leur style de jeu, les Égyptiens ont rapidement pris l'avantage en exploitant une erreur défensive belge. Servi par Mohamed Salah à l'entrée de la surface, Emam Ashour a profité d'un marquage approximatif pour déclencher une frappe puissante qui a trompé Thibaut Courtois après un quart d'heure de jeu. Ce but a permis à l'Égypte de mettre en place son plan habituel : une défense compacte, des transitions rapides et une gestion intelligente du rythme de la rencontre.

Malgré les tentatives répétées des Diables Rouges, notamment grâce aux accélérations de Jérémy Doku, la défense égyptienne est restée solide. Avant la pause, Ashour a même été proche d'inscrire un deuxième but à la suite d'une erreur de relance adverse.

Au retour des vestiaires, la Belgique a intensifié la pression. Après un coup franc



de Kevin De Bruyne repoussé par le poteau, l'entrée en jeu de Romelu Lukaku a changé la dynamique du match. Quelques instants après son apparition, l'attaquant belge a pesé sur la défense adverse lors d'un centre de Thomas Meunier, provoquant un but contre son camp de Mohamed Hany. Les Belges ont continué à pousser pour arracher la victoire, mais le gardien Oufa Shobeir s'est illustré par plusieurs inter-

ventions décisives, dont un arrêt remarquable sur une tête de Brandon Mechele en fin de rencontre.

Grâce à ce point précieux, l'Égypte aborde avec confiance la suite de la compétition. Les Pharaons affronteront désormais la Nouvelle-Zélande puis l'Iran avec l'ambition de décrocher une qualification pour le tour suivant.

R.S

APRÈS SES DÉCLARATIONS CONCERNANT LES SÉLECTIONS D'AFRIQUE DU NORD

Trump déclenche une nouvelle polémique

La Coupe du monde 2026 se poursuit aux États-Unis, au Canada et au Mexique avec la participation de huit sélections arabes : l'Arabie saoudite, l'Irak, la Jordanie et le Qatar pour l'Asie, ainsi que l'Égypte, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie pour l'Afrique.

Les résultats de ces équipes sont jusqu'à présent contrastés : le Qatar a fait match nul contre la Suisse, l'Égypte contre la Belgique, l'Arabie saoudite contre l'Uruguay, tandis que le Maroc a partagé les points avec le Brésil. En revanche, la Tunisie a subi une lourde défaite face à la Suède (1-5).

Dans des propos largement relayés sur Internet et rapportés par le site DZFoot, Donald Trump a appelé les pays d'Afrique du Nord à former une seule équipe pour participer à la Coupe du monde, à l'image de ce qu'il a présenté comme le regroupement de « l'Afrique du Sud », engagé dans le groupe A du tournoi.

Donald Trump a déclaré : « Pourquoi les pays d'Afrique du Nord ne s'uniraient-ils pas pour former une seule grande équipe ? L'Afrique du Sud l'a fait : tous leurs pays se sont réunis dans une seule sélection. Regardez-les aujourd'hui. »

Le président américain est allé encore plus loin en affirmant qu'une équipe réunissant les meilleurs joueurs de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie et de l'Égypte aurait la capacité de remporter la Coupe du monde « très facilement ».

Les propos de Donald Trump ont été perçus par beaucoup comme révélateurs d'une grande méconnaissance de la réalité du continent africain, puisqu'il semblait considérer l'Afrique du Sud comme une coalition de plusieurs pays d'Afrique australe, alors qu'il s'agit d'un État souverain indépendant.



Ces déclarations ont rapidement suscité de nombreuses réactions. De nombreux internautes ont tourné en dérision le président américain pour son ignorance concernant l'Afrique du Sud, un pays jouissant d'une réputation internationale et qui a notamment accueilli la Coupe du monde 2010.

Ces propos interviennent alors que la sélection algérienne se prépare à entamer son parcours mondialiste avec une rencontre contre l'Argentine, championne du monde en titre, menée par sa légende Lionel Messi, dans le cadre du groupe J de la Coupe du monde 2026.

Donald Trump ne s'est pas arrêté là. Il a poursuivi avec d'autres déclarations

surprenantes, affirmant qu'il pourrait un jour se présenter au poste de « président de l'Afrique » afin de résoudre les problèmes du continent, notamment sur le plan économique.

D'autres observateurs ont toutefois tenté d'interpréter ses propos sous un angle plus positif. Selon eux, ces déclarations traduisent une forme d'admiration du président américain pour le talent footballistique présent en Égypte, en Tunisie, au Maroc et en Algérie. Ils soulignent qu'une sélection regroupant les meilleurs joueurs de ces pays pourrait effectivement constituer une équipe extrêmement compétitive, capable de viser les plus hauts objectifs.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (TRANSFERTS)

L'ESS annonce l'arrivée de cinq joueurs

L'ESS Sétif a entamé son recrutement estival en vue de la saison 2026-2027, en enregistrant l'arrivée de cinq nouveaux joueurs, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, lundi dans un communiqué.

La direction sétifienne a officialisé les signatures du milieu de terrain Larbi Tabti (MC Alger), du défenseur Slimane Bouteldja (Olympique Akbou), du milieu offensif Mohamed Réda Boumechra (USM Khenchela), du défenseur Anis Khemaissia (Al-Hilal Benghazi/ Libye), et de l'ailier Islam Belkhir (CR Belouizdad).

Le club a précisé que "les contrats des cinq recrues ont été signés de manière définitive et que leur présentation officielle aura lieu à une date ultérieure".

Dans le même communiqué, l'Entente a également annoncé la promotion de quatre joueurs de la catégorie U21 au sein de l'équipe première. Il s'agit de Zakaria Terad, Imad-Eddine Bouchakoura, Abderrahmane Bouneqab et Idriss Messaheh.

Concernant la barre technique, l'ESS n'a toujours pas trouvé un successeur au technicien Lotfi Amrouche. Le nom de Kheirredine Madoui avait circulé avant que sa piste ne soit abandonnée.

L'ESS a bouclé la saison 2025-2026 à la 10e place au classement finale, à égalité avec l'USM Alger, avec 39 points chacun.

FOOT/ALGÉRIE

Lancement du 1er module de la formation CAF A

La Direction technique nationale (DTN), à travers son département de la formation, a donné le coup d'envoi, lundi au Centre technique régional de Tlemcen, du premier module de la formation CAF A au profit des candidats des groupes 2 et 4 au titre de la saison 2026-2027, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Directeur technique national, M. Ali Mouceur, soulignant la même source.

Cette session est animée par des formateurs fédéraux ainsi que des instructeurs agréés par la Confédération Africaine de Football (CAF), avec un dispositif d'encadrement spécifique mis en place pour chacun des deux groupes.

Combinant des contenus théoriques et des mises en situation pratiques, ce premier module se déroulera jusqu'au 18 juin en cours, dans le cadre du programme de formation visant à renforcer les compétences des entraîneurs et à accompagner le développement du football national.

JUDO/ CHAMPIONNATS ARABES DE JEUNES 2026 (JORDANIE)

L'Algérie pourra engager jusqu'à six clubs au rendez-vous

Le judo algérien, outre ses différentes sélections nationales de jeunes, pourra engager jusqu'à quatre à six clubs nationaux aux Championnats arabes 2026, prévus du 20 au 26 juillet en Jordanie, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de judo.

"Chaque pays pourra participer avec six clubs, en engageant un maximum de quatre judokas par catégorie de poids, entre clubs et sélection nationale" a-t-on détaillé de même source, alors que "la Jordanie, pays hôte de l'événement, pourra engager jusqu'à dix clubs".

La compétition est ouverte aux catégories U10, U12, U14, U16, U17 et U21 (garçons et filles). Le dernier délai pour et confirmer l'engagement a été fixé au 27 juin courant.

La Fédération algérienne de judo (FAJ) a lancé un appel lundi, à l'intention des clubs nationaux désireux de participer à ces Championnats arabes, afin qu'ils accomplissent les formalités administratives nécessaires.

R.S

BASKET / CHAMPIONNAT ARABE 2026

La FABB dévoile le programme de préparation du Cinq national

La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a dévoilé le programme de préparation de la sélection nationale (seniors messieurs) en prévision des prochaines échéances internationales, dont le Championnat arabe des nations 2026 (8-16 août) au Caire en Égypte.

Après un premier regroupement du 17 au 26 juin à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration (ESHRA) d'Aïn Bénian (Alger), le staff technique national, conduit par Ali Bouziane, procédera à la sélection de seize (16) joueurs appelés à participer à la deuxième étape de préparation, prévue du 4 au 14 juillet en Slovaquie.

"Ce stage à l'étranger sera ponctué par trois matchs amicaux face à des sélections européennes", indique la FABB, soulignant que "cette phase vise à renforcer la compétitivité du groupe et à améliorer la préparation technico-tactique des joueurs en vue des prochaines compétitions".

La troisième phase du programme se déroulera du 19 au 29 juillet et comprendra plusieurs rencontres amicales contre des sélections africaines, dans le cadre de la dernière ligne droite avant le Championnat arabe des nations 2026. La Fédération précise également que "ce programme de préparation a pour objectifs d'améliorer

la condition physique et technique des joueurs, de renforcer la cohésion du groupe, d'affiner la composition de l'équipe nationale et de préparer au mieux les prochaines compétitions continentales et internationales".

Concernant les vingt joueurs convoqués pour le stage à Alger, plusieurs éléments évoluent à l'étranger, à l'image de Adel Alain (Val de Seine), Mohamed Quitane (Obradoiro, 2006), ou encore Mohamed Ammad (South Georgia Tech College, 2003). Le sélectionneur national a également retenu plusieurs joueurs locaux, parmi lesquels Mohamed Boussad (NB Staouéli), Lamouri Merahi (USM Alger), Hakim Dekaken (NB Staouéli), Amine Bensalah (NB Staouéli), Mossab Koob (USM Blida), Louai Chebel (WO Boufarik) ou encore Mehdi Zaim (USM Alger).

Le staff technique sera renforcé par l'arrivée de l'ancien international, Hocine Gaham, qui poursuit une carrière d'entraîneur aux États-Unis, ainsi que du préparateur physique Abdellah Kerroum et le kinésithérapeute Islem Dedouche. Pour rappel, la sélection algérienne reste sur une dynamique positive après son sacre au Championnat arabe 2025, remporté avec un parcours sans faute de six victoires en autant de rencontres. Le Cinq national

avait ainsi décroché le deuxième titre arabe de son histoire après celui obtenu en 2005 en Arabie saoudite.

Liste des 20 joueurs présélectionnés : Adel Alain (Val de Seine, 2004), Daïl Hadi (EAB Angers, 2003), Mohamed Quitane (Obradoiro, 2006), Mohamed Ammad (South Georgia Tech College, 2003), Mourad Braïk (CST, 1999), Mehdi Zaim (USM Alger, 2005), Lamouri Merahi (USM Alger, 1995), Ramzi Merahi (MC Alger, 1995), Hichem Dekaken (NB Staouéli, 1992), Mohamed Boussad (NB Staouéli, 1998), Amine Bensalah (NB Staouéli, 2002), Fateh Bensalah (NB Staouéli, 2004), Samy Ayous (NB Staouéli, 2005), Abdelghani Benrighi (NB Staouéli, 1996), Zakaria Maatoub (NB Staouéli, 1997), Mossab Koob (USM Blida, 2003), Tarek Hamdani (WO Boufarik, 1995), Louai Chebel (WO Boufarik, 1999), Sidali Benzaim (Rouiba CB, 2002), Islam Taleb (CS Tlemcen, 1999). Encadrement technique et médical : Ali Bouziane (Entraîneur en chef), Reda Hachemi, Hocine Gaham et Mounir Labouize (entraîneurs assistants), Bilal Rahmani et Abdellah Kerroum (préparateurs physiques), Islem Dedouche et Abdelaziz Yahiaoui (kinésithérapeutes).

R.S

International

RÉVISION DE LA CONSTITUTION EN RDC

Le Sénat adopte la proposition de loi pour un référendum

En République démocratique du Congo, une nouvelle étape a été franchie dans le processus devant conduire à un éventuel référendum constitutionnel. Après l'Assemblée nationale, le Sénat a adopté le 15 juin 2026 la proposition de loi qui en fixe les modalités d'organisation. Un texte qui nourrit les tensions politiques : l'opposition y voit les prémices d'un changement de Constitution susceptible, selon elle, d'ouvrir la voie à un troisième mandat pour le président Félix Tshisekedi. Le texte a été adopté à l'unanimité par les 89 sénateurs présents sur les 109 que compte la chambre haute. Cette proposition de loi définit pour la première fois les modalités d'organisation d'un référendum en RDC. Réunis tard lundi soir en commission mixte paritaire, les députés et sénateurs sont parvenus à un accord sur la loi encadrant l'organisation du référendum. Les deux chambres ont levé leurs divergences, notamment sur la composition de l'Assemblée constituante. La proposition du Sénat excluant les conseillers communaux a été retenue, tandis que l'idée d'une co-présidence de cette instance a été abandonnée. L'Assemblée constituante sera donc dirigée par le président de l'Assemblée nationale, assisté du président du Sénat lorsque le processus sera engagé.

HONGRIE

La limitation du mandat de Premier ministre inscrit dans la Constitution

En Hongrie, les parlementaires ont voté ce lundi 15 juin 2026 en faveur d'une modification de la Constitution qui empêche Viktor Orban de revenir au pouvoir. Selon l'amendement adopté par le parti Tisza du Premier ministre Peter Magyar, un Premier ministre ne pourra pas gouverner plus de 8 ans, consécutifs ou non. Au total Viktor Orban a été chef du gouvernement pendant 20 ans, dont 16 années consécutives. L'amendement, adopté par 135 voix pour, 50 contre et 6 abstentions, était la principale promesse de campagne de Peter Magyar. Son objectif : empêcher un autocrate de s'accrocher à son fauteuil indéfiniment. « Dans n'importe quel système démocratique, un pouvoir illimité finit toujours par perdre le sens de la retenue », avait déclaré le Premier ministre en présentant le texte. La modification de la Constitution limite l'exercice de la fonction à 8 ans, pour tous les futurs Premiers ministres, y compris pour Peter Magyar. Selon le Fidesz, parti de Viktor Orban, cette loi est conçue pour empêcher l'ancien Premier ministre de revenir au gouvernement. Désormais dans l'opposition, le Fidesz dénonce une restriction de la volonté populaire. L'ancien Premier ministre hongrois a réagi à l'adoption de la loi sur le réseau social Facebook, ironisant sur l'adoption de « la loi Orban ». « Si l'on a besoin de moi, je serai là », a-t-il ajouté.

SYRIE

Les autorités appellent la population à stopper les règlements de comptes

En Syrie, les nouvelles autorités tentent de contenir les tensions croissantes liées à la poursuite des anciens responsables du régime de Bachar el-Assad. Le 15 juin, le ministère de l'Intérieur a organisé une conférence de presse à Damas afin de rappeler que les arrestations et les enquêtes doivent rester du ressort exclusif des institutions de l'État.

Cette mise au point intervient alors que les appels à dénoncer d'anciens cadres du régime se multiplient dans plusieurs régions. À Homs, notamment, des tracts ont récemment invité les habitants à signaler la présence d'anciens membres des forces de sécurité. Face à ces initiatives locales et aux risques de règlements de comptes, les autorités souhaitent éviter toute justice parallèle.

Le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Nour al-



Din al-Baba, a insisté sur la nécessité de traiter les crimes présumés de l'ancien régime dans un cadre légal. Selon lui, la construction de la nouvelle Syrie repose sur des institutions solides, une justice indépendante et un processus de reddition des

comptes impartial, garantissant l'égalité de tous devant la loi.

Depuis la chute de Bachar el-Assad en décembre 2024, le pouvoir cherche à répondre aux attentes des victimes tout en rétablissant l'autorité de l'État. Les autorités mettent en avant

la Direction de la lutte contre le terrorisme, chargée de prévenir les menaces sécuritaires, de démanteler les réseaux extrémistes et de rechercher les personnes soupçonnées de crimes commis sous l'ancien régime.

NORVÈGE

Le fils de la princesse héritière condamné à quatre ans de prison pour viols



Le fils de la princesse héritière de Norvège, Marius Borg Høiby, a été condamné le 15 juin à quatre ans de prison ferme après avoir été reconnu coupable de deux viols parmi les quatre accusations portées contre lui. La peine inclut également des violences répétées envers une ancienne compagne, des menaces et plusieurs infractions routières. Cette affaire, qui a terni l'image de la monarchie norvégienne, concernait au total une quarantaine de chefs d'accusation. Âgé de 29 ans et sans fonction officielle, Høiby contestait les faits les plus graves, notamment les accusations de viol et de violences. Placé en détention provisoire depuis février, il a assisté au prononcé du verdict par visioconfé-

rence.

Lors du procès, qui s'est déroulé entre février et mars, les débats ont mis en lumière un mode de vie marqué par les excès, entre alcool, drogue et fêtes. Les faits reprochés auraient été commis entre 2018 et 2024, souvent à l'issue de soirées où l'accusé avait consommé des substances intoxicantes. La justice s'est notamment penchée sur l'état de conscience des victimes présumées au moment des faits.

Alors que le parquet réclamait plus de sept ans de prison, la défense plaidait l'acquittement pour les accusations de viol. Høiby a reconnu certains délits, tout en dénonçant la forte pression médiatique dont il estime avoir été victime.

IRAN-ÉTATS-UNIS

Des négociations finales s'ouvriront en Suisse

La télévision publique iranienne a rapporté hier mardi que le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a déclaré que la fin de la guerre avec l'Iran impliquait également la fin de l'occupation israélienne du Liban.



Cette déclaration a été faite lors d'une conférence de presse destinée aux diplomates étrangers. La télévision d'État iranienne n'a pas diffusé les propos en direct, mais les a affichés sous forme de texte à l'écran. Selon la même source, Abbas Araghchi a également affirmé que la poursuite de l'occupation israélienne du sud du Liban constituerait une violation du protocole d'accord conclu entre les États-Unis et l'Iran. Il demeure toutefois difficile de connaître précisément le contenu de cet accord provisoire, celui-ci n'ayant pas encore été publié dans son intégralité. Par ailleurs, l'agence de presse iranienne Fars a rapporté qu'Abbas Araghchi a annoncé que l'entrée en vigueur officielle du

protocole d'accord aurait lieu vendredi prochain. Il a également indiqué qu'un nouveau cycle de négociations entre l'Iran et les États-Unis en vue de parvenir à un accord définitif débiterait le même jour en Suisse. Le ministre iranien des Affaires étrangères a précisé mardi, lors d'une réunion réunissant les ambassadeurs ainsi que les chefs des missions étrangères et internationales résidant à Téhéran, les derniers développements du dossier : « La réunion d'aujourd'hui porte sur le protocole d'accord conclu entre l'Iran et les États-Unis dimanche dernier, qui sera officiellement signé prochainement, probablement vendredi, dans un lieu qui sera déterminé ultérieurement. » Il a ajouté : « Le même jour, un nouveau

cycle de négociations irano-américaines commencera afin de parvenir à un accord final. » Araghchi a expliqué que, compte tenu des difficultés rencontrées pour parvenir à un accord entre l'Iran et les États-Unis, les deux parties avaient finalement décidé de diviser les négociations en deux étapes. Il a précisé : « Lors de la première étape, nous négocierons la fin de la guerre, le détroit d'Ormuz, le blocus maritime, les questions relatives au déblocage des avoirs iraniens gelés, la reconstruction ainsi que d'autres dossiers connexes, afin de parvenir à un protocole d'accord. Ensuite, les négociations se poursuivront pendant 60 jours jusqu'à la conclusion d'un accord définitif. »

R.I

AGRESSION SIONISTE CONTRE LE LIBAN

L'ONU alerte sur la dégradation de la situation humanitaire

La représentante du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) au Liban, Anandita Philippos, a alerté sur la dégradation alarmante de la situation humanitaire dans le pays, en particulier pour les femmes enceintes et les filles, en raison de l'agression sioniste en cours et des déplacements massifs de population. Selon Mme Philippos, environ 1,4 million de personnes ont été déplacées, soit plus de 20 % de la population libanaise, parmi lesquelles figurent près de 16.000 femmes enceintes confrontées à des difficultés croissantes pour accéder aux soins de santé et à la protection.

Elle a souligné que les femmes et les filles représentent plus de la moitié des personnes déplacées, ce qui accentue leur vulnérabilité. La situation est aggravée par les frappes aériennes sionistes dans le sud du Liban, qui ont endommagé des infrastructures essentielles, notamment des hôpitaux et des centres de santé, limitant ainsi l'accès aux services médicaux, en particulier les soins maternels spécialisés, relève la même source.

Face à cette situation, l'UNFPA déploie des cliniques mobiles pour atteindre les populations affectées. Toutefois, ces solutions restent insuffisantes pour remplacer des structures hospitalières sécurisées et pleinement équipées. La responsable onusienne a insisté à cet effet, sur la nécessité urgente de garantir un accès humanitaire sans entrave et de mettre fin aux hostilités. Sur le plan financier, un appel humanitaire de 25 millions de dollars a été lancé par les Nations unies. Les ressources disponibles restent largement insuffisantes. Un manque de financement pourrait entraîner la réduction de services essentiels, tels que les soins obstétricaux, le soutien psychosocial et les dispositifs de protection, a mis en garde l'UNFPA.

Mme Philippos a également mis en garde, aussi, contre l'augmentation des risques de violences sexistes dans les centres d'hébergement surpeuplés, rappelant que les femmes déplacées « ont un besoin urgent de protection, de soins de santé et aspirent avant tout à un retour sûr dans leurs foyers ».

R.I

NABIH BERRI (PRÉSIDENT DU PARLEMENT LIBANAIS)

Le Liban au cœur de l'accord entre Washington et Téhéran

Le président du Parlement libanais, Nabih Berri, a déclaré à la plate-forme WHYZ que l'accord était dans l'intérêt de toutes les parties. Il a souligné que le Liban constituait un volet du rapprochement irano-américain, tout en insistant sur la nécessité de préserver sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire. Berri a ajouté que le retrait israélien était prévu dans l'accord selon un calendrier progressif, s'étalant sur une période de soixante jours. Il a également rejeté l'idée de « zones expérimentales » sous toutes ses formes, affirmant que le Liban « est composé de 24 districts administratifs, et non de 24 zones expérimentales ». Selon lui, « cet accord dépasse le cadre du Liban et son application ne peut être compromise comme cela s'est produit avec l'accord conclu après 2024 ». Il a précisé que le président américain Donald Trump et les autorités iraniennes en faisaient l'une de leurs principales

priorités. Plus tôt dans la soirée, Nabih Berri s'est entretenu par téléphone avec le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi. Les deux responsables ont évoqué les derniers développements au Liban et dans la région, ainsi que les dispositions de l'accord conclu entre l'Iran et les États-Unis. Araghchi a présenté à Berri les détails de l'accord, en particulier ceux concernant l'arrêt de la guerre au Liban. Il a affirmé que cette disposition devait entrer en vigueur immédiatement et être appliquée à la lettre dès le premier jour, tout au long de la période de négociation prévue, qui s'étend sur soixante jours. Le chef de la diplomatie iranienne a insisté sur le fait que la responsabilité de garantir le respect de cette clause incombait aux États-Unis ainsi qu'aux autres parties garantes du protocole d'accord. De son côté, Nabih Berri a renouvelé ses remerciements à la République isla-

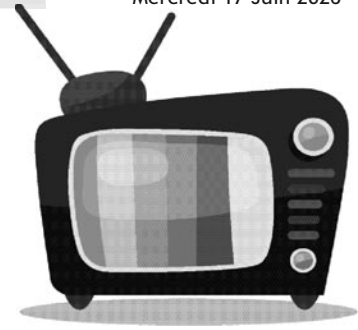
mique d'Iran ainsi qu'aux acteurs régionaux et internationaux pour leur soutien au Liban dans la période actuelle. Il convient de rappeler que le Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif, le président américain Donald Trump et l'Iran avaient précédemment annoncé la conclusion d'un accord de paix visant à mettre fin à la guerre entre les États-Unis et l'Iran et à suspendre les opérations militaires sur plusieurs fronts, y compris au Liban. De son côté, Hezbollah a salué ce qu'il a qualifié de « grande réussite » de l'Iran, à savoir la conclusion d'un protocole d'accord avec les États-Unis, qui aurait conduit à un cessez-le-feu global sur l'ensemble des fronts, y compris au Liban. Selon une dépêche de l'agence Reuters, un responsable du Hezbollah, ayant requis l'anonymat, a déclaré lundi que le mouvement n'avait mené aucune opération depuis l'annonce de l'accord irano-américain.

La même source a indiqué que la position du Hezbollah concernant le cessez-le-feu dépendait du respect de celui-ci par Israël. Le responsable a précisé que le mouvement rejetait toute « liberté d'action » accordée à Israël sur le territoire libanais et que l'Iran avait retardé la signature de l'accord afin de vérifier l'engagement israélien à respecter le cessez-le-feu au Liban. Dans un communiqué officiel publié lundi, le Hezbollah a déclaré saluer l'Iran pour « la conclusion du protocole d'accord avec Washington ayant conduit à un cessez-le-feu sur tous les fronts, y compris au Liban ». Le mouvement a ajouté que « ce qui a été obtenu constitue une étape vers l'achèvement de la libération totale du territoire libanais », tout en affirmant qu'« il n'y aura pas de retour à la situation antérieure au 2 mars et qu'aucune atteinte à la souveraineté ou au territoire libanais ne sera acceptée ».

R.I

TÉLÉ

VISION



C STAR Les saveurs du palais

21h10



Hortense Laborie est une cuisinière réputée qui vit dans le Périgord. À sa grande surprise, le Président de la République la nomme responsable de ses repas personnels au palais de l'Élysée.

TF1 Good American Family

21h10



Après une adoption ratée qui a profondément bouleversé la famille Barnett, la situation semble désespérée pour ce couple en quête d'un enfant. Pourtant, un appel inattendu leur offre une seconde chance : une petite fille nommée Nataïa.

M Portugal / RD Congo

20h55



Football. Coupe du monde. 1re journée. Groupe K.

gulli The Middle

21h05



Alors qu'Axel Heck fait son entrée à l'université d'État de l'Indiana, la famille Heck se retrouve confrontée à un bouleversement majeur.

TF1 La Mécanique de l'ombre

20h10



Duval comptable sous pression dans un cabinet d'assurances, fait une dépression nerveuse qui le sort du monde du travail pendant deux ans.

PARIS PREMIERE Capitaine Marleau

21h00



Lily Terrier est retrouvée morte, empoisonnée au cyanure. Alors que l'enquête est lancée, la capitaine Marleau découvre une invitation au théâtre dans le sac à main de la victime.

RMC LIFE Cold Case

21h10



Lilly Rush, détective au sein de l'unité des affaires non résolues, se retrouve dans une situation délicate lorsque la mort de son ancien rival, Moe Kitchener, est révélée. Étrangement, elle figure parmi les suspects, ce qui l'oblige à se défendre tout en poursuivant son enquête.

James Bond : l'acteur Paul Anthony Kelly veut reprendre le flambeau de Daniel Craig



Alors qu'Amazon MGM Studios est à la recherche du prochain 007, l'acteur Paul Anthony Kelly s'est porté volontaire pour incarner le célèbre espion. "Je veux être James Bond" a-t-il déclaré. Lorsqu'on lui a demandé s'il savait prendre l'accent britannique, la star canadienne a admis qu'il n'en était pas certain. Absolument pas" a-t-il répondu. "Non, je plaisante." Paul, qui s'est fait connaître en incarnant John F. Kennedy Jr. dans la série "Love Story", considère James Bond comme le genre de défi qu'il recherche. "Ce serait incroyable" a-t-il reconnu. "Je ne sais pas. Je me laisse porter par le courant. Je pense que tout va être un défi, et c'est vraiment ce que je recherche en ce moment : des personnages intéressants, stimulants, complexes et créatifs." Amazon MGM Studios a pris le contrôle créatif de la franchise, succédant ainsi à ses producteurs de longue date, Barbara Broccoli et Michael G. Wilson.

Paul Anthony Kelly est un acteur et un mannequin canadien, né en 1988. Il est notamment connu pour avoir incarné John Fitzgerald Kennedy Jr. dans la mini-série anthologique Love Story. Le 12 mai 2026, il rejoint le casting de la treizième saison d'American Horror Story. Le 11 juin 2026, il décroche son premier rôle dans un long métrage en rejoignant le casting du film Les Secrets de la femme de ménage (The Housemaid's Secret), de Paul Feig aux côtés de Sydney Sweeney, Kirsten Dunst et Michele Morrone.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUZZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Box-office aux États-Unis : Le film de Spielberg est en tête

Le film de science-fiction "Disclosure Day", de Steven Spielberg, est large leader mais ne réalise pas un démarrage exceptionnel avec une estimation de 44 millions de dollars. Mais les films du cinéaste marchent généralement sur la durée. Le phénomène Obsession ne faiblit pas vraiment. Ce film d'épouvante au budget riquiqui engrange 19 millions de recettes supplémentaires et grimpe à la deuxième place malgré une baisse de 25% des recettes. Après un excellent départ, Scary Movie s'écroule en semaine 2. Près de trois quarts de recettes en moins que le week-end dernier ! Total de 14 millions et demi de vendredi à dimanche, soit tout de même près de 85 millions en 10 jours. Au pied du podium, Backrooms, avec 11 millions de \$, 160 millions depuis sa sortie nord-américaine (250 millions dans le monde). Les maîtres de l'univers chute au cinquième rang. Baisse de 70% des recettes comparé au week-end précédent. Moins de 9 millions de \$ de recettes et un total très médiocre de 47 millions à ce jour. Star Wars: The Mandalorian & Grogu reste sixième. Un peu moins de 5 millions de recettes et un cumul de 165 millions en 24 jours. Seulement 150 millions dans le reste du monde, une grosse déception pour Disney. Michael est septième, 4 millions de recettes, 363 en tout. Plus de 930 millions de recettes, tous pays confondus. Une belle affaire pour Lionsgate... et la famille Jackson. À noter que Le Diable s'habille en Prada 2 a quitté le top 10 et totalise 218 millions de recettes (676 millions dans le monde).

N.C

Festival de Deauville 2026 : Roschdy Zem sera président du jury

L'acteur et réalisateur Roschdy Zem présidera le jury de la 52e édition du festival du cinéma américain de Deauville (4 au 13 septembre 2026). À 60 ans, cette figure du cinéma français — qui a joué dans une centaine de films et séries télévisées et a lui-même réalisé six longs-métrages — succède à cette fonction à l'actrice franco-iranienne Golshifteh Farahani. Après avoir percé dans le cinéma d'auteur à partir des années 1990, il s'est imposé dans des œuvres plus populaires comme Chouchou, en 2003, ou 36 Quai des Orfèvres l'année suivante. Le tournant de sa carrière intervient en 2006 avec l'obtention d'un prix d'interprétation collectif au festival de Cannes pour le film Indigènes, aux côtés de Sami Bouajila, Jamel Debbouze, Samy Naceri et Bernard Blancan. Avec sa voix grave et sa carrure imposante, il interprète souvent des rôles de flics dans des polars français, mais vire peu à peu vers des rôles plus sensibles de personnages complexes et fragiles.

N.C

Le Vigo d'honneur : Un cinéaste sénégalais recevra le Prix

Après Wang Bing en 2025, Elia Suleiman (2024), Claire Simon (2023), Claire Denis (2021), Aki Kaurismäki (2017) ou encore, Agnes Varda (2012), c'est le cinéaste Alain Gomis qui recevra le Vigo d'Honneur pour l'ensemble de son œuvre, lors de la 75ème cérémonie du Prix Jean Vigo, le 6 juillet prochain. Alain Gomis dessine un cinéma qui lui ressemble, à la fois intime et ouvert sur le monde. Son travail se construit sur des trajectoires qui se croisent entre la France et l'Afrique de l'Ouest, cherchant une forme de vérité dans le déracinement et la quête de soi. Chaque œuvre nous plonge dans une humanité brute, à cet endroit précis où le documentaire se mêle à la fiction. Alain Gomis capte la réalité de ces vies qui naviguent entre plusieurs cultures. Son regard nous place simplement face à des doutes qui finissent par devenir les nôtres. De L'Afrance (2001) à Félicité (2017), primé à Berlin et au Fespaco, son œuvre reste cohérente et audacieuse, marquée par une attention sincère portée aux êtres. Dao (2026), son dernier film, est une véritable ode au cinéma à la fois libre, politique et joyeux qui déplace le regard et qui se joue des formes. Un formidable film de maturité.

N.C

"Colony" de Yeon Sang-ho : De nouveau en tête du box-office Coréen

Le nouveau film de zombies du réalisateur Yeon Sang-ho, «Colony», a dépassé samedi le cap des 5 millions d'entrées, ayant pris la tête du box-office durant le week-end dernier avec 301.000 entrées, ce qui représente 34,5% des recettes entre les 12 et 14 juin. Il s'agit de la quatrième fois consécutive que le film prend la pole position durant le week-end. L'histoire suit un groupe de survivants en lutte contre des zombies dans un gratte-ciel mis en quarantaine suite à l'apparition d'un virus contagieux non identifié. Yeon propose avec ce film une nouvelle version du film de zombie, dix ans après le succès de «Dernier train pour Busan» (2016). Il a été présenté en première mondiale au Festival de Cannes le mois dernier, dans la section des Séances de minuit. Le cumul des spectateurs pour ce film a désormais atteint 5.212.000, après avoir franchi la barre des 5 millions d'entrées le 13 juin. Il est devenu ainsi le deuxième film à dépasser ce cap cette année, après le film historique «The King's Warden», qui a attiré plus de 16 millions de spectateurs.

N.C

CINELÀ" AFRICA COURT MÉTRAGE DU 20 AU 27 JUIN

Un film algérien en compétition officielle

"Cinela Africa Short", la section du film africain et d'ailleurs, qui se tiendra à Vérone, en Italie, est de retour samedi prochain pour présenter les meilleures productions de courts métrages africains dont un film algérien.

Du 20 au 27 juin, pendant huit soirées consécutives, le public pourra découvrir 20 courts métrages en compétition, sélectionnés parmi les productions les plus marquantes des trois dernières années. Le programme comprend également trois longs métrages hors compétition, présentés dans le cadre des Événements Cinéma.

Le film algérien "COLLATERAL", réalisé par Yazid Yettou sera présent à la 45e édition du Festival international du film africain et d'ailleurs (Cinela). Cette sélection en compétition officielle marque une nouvelle étape importante pour le film, qui participe à l'un des événements culturels européens les plus prestigieux consacrés au cinéma africain. Ce festival est le premier événement cinématographique en Italie dédié à la diffusion des productions du continent africain et à la promotion du dialogue entre les cinéastes africains et le public européen. Le synopsis du film : Dans le désert algérien reculé, près de la frontière malienne, Brahim, dix ans, vit paisiblement avec sa fa-



mille touareg, en harmonie avec l'immensité et la beauté du paysage. Son quotidien tranquille bascule lorsqu'un drone militaire s'écrase près de leur campement. Le quartier général donne l'ordre fatal d'effacer toute trace de l'incident — une décision qui bouleversera à jamais la vie de Brahim. Pour Yazid Yettou, c'est un réalisateur et scénariste diplômé d'études audiovi-

visuelles en 2009, il travaille depuis 2010 dans l'industrie cinématographique, occupant divers postes au sein d'équipes techniques perfectionnant son art sur des productions telles que "Le Crépuscule des ombres" (2014) de Mohamed Lakhdar-Hamine. En 2020, il réalise son premier court métrage, "BOUMLA" qui a été projeté dans de nombreux festi-

vals internationaux — dont Oujda, Alger, Alexandrie, Mascate, Buenos Aires, Bénévent, Rome et le Royaume-Uni — remportant de multiples prix, parmi lesquels celui du meilleur court métrage africain. En 2025, il sort son deuxième court métrage, Collatéral, et prépare actuellement son premier long métrage.

R.C

Concours national du Prix du 1er novembre 1954 : Ouverture des candidatures

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, a lancé l'ouverture des candidatures pour la 31e édition du concours national du Prix du 1er novembre 1954, dédié aux œuvres portant sur la résistance populaire, le Mouvement national et la Guerre de libération, précisant que la réception des œuvres pour y participer s'étalera jusqu'au 1 octobre prochain, selon un communiqué du Centre national d'études et de recherches sur le mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954 (CNERMN54).

"Le concours est ouvert à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire nationale et à la préservation de la mémoire nationale, à condition que l'œuvre participante soit originale, inédite et non soumise à



une compétition", souligne le ministère. Le thème doit obligatoirement porter sur "la période historique liée à la résistance populaire, au Mouvement national et à la Guerre de libération

(1830 -1962) et "l'œuvre en question doit être présentée sur un support numérique". Les domaines du concours concernent "la recherche historique", "la littérature historique",

ainsi que "les œuvres audiovisuelles historiques et celles réalisées par les techniques de l'intelligence artificielle". Le dernier délai de réception des œuvres est fixé au 1 octobre 2026.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition.- Près de Manzano. 5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent.- Vertisol. 9 Parleriez trop...- Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes.- Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano?- Aller ensemble. 6 Ville togolaise.- H. 7 Se plia un peu.- Lucet au son. 8 Rivière brésilienne.- Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera.- L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

4 morts et 235 blessés en 24 heures

Quatre personnes sont décédées et 235 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'El Bayadh, avec 2 morts et un blessé, suite à une collision entre un véhicule léger et un camion, sur la route nationale RN 118, dans la daïra de Labiodh Sidi Cheikh, précise la même source.

L'USINE DE DESSALEMENT D'EAU DE MER D'EL MACTAÂ (ORAN)

Report des travaux de maintenance

La société exploitant la station de dessalement d'eau de mer d'El Mactaâ (à l'est d'Oran) a décidé de reporter les travaux de maintenance qui devaient débuter lundi, en raison d'une fuite enregistrée sur le système de transfert Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), lequel devait assurer la compensation du déficit en eau résultant de l'arrêt de l'usine, a indiqué, lundi, le directeur de l'installation, Benyahia Hadj Ben-

cherghui. Il a précisé que des travaux de maintenance nécessitant un arrêt total de l'usine pendant 24 heures devaient être engagés lundi, suivis d'une réduction de la production de 50% durant 72 heures supplémentaires. La continuité de l'approvisionnement en eau devait être assurée grâce à un système compensatoire alimenté en eaux superficielles provenant des barrages du Cheliff et de Gargar, via le système MAO. Le même responsable a expliqué qu'une des conduites du système MAO a subi une fuite au niveau de la commune de Mers El Hadjadj, compromettant ainsi la possibilité de compenser l'arrêt de la station par les ressources en eaux des barrages. Face à cette situation, les travaux de maintenance ont été reportés jusqu'à l'achèvement des réparations de cette fuite. La

société gestionnaire de la station d'El Mactaâ annoncera, ultérieurement, la nouvelle date de l'opération, a-t-il ajouté.

TLEMCCEN

Saisie de plus de 76 kg de kif traité en provenance du Maroc

Les éléments de la Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI) de la Sûreté de wilaya de Tlemcen, ont démantelé, lors de deux opérations menées au cours de la semaine dernière, deux réseaux criminels organisés s'adonnant au trafic de drogues à partir des wilayas de

l'ouest, et procédé à la saisie de 76 kg de kif traité en provenance du Maroc, a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Ces deux opérations, menées sous la supervision du parquet territorialement compétent, se sont soldées par "l'arrestation de six (6) individus appartenant à ces deux réseaux criminels, ainsi que par la saisie de 5.200 capsules psychotropes découvertes au domicile de l'un des suspects, de huit (8) véhicules utilisés pour le transport de ces poisons et d'une somme d'argent estimée à 240 millions de centimes issus des recettes criminelles", a précisé le communiqué. Les mis en cause ont été "présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Maghnia", a conclu le communiqué.

LA NATION

Mercredi 17 Juin 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
03:31	12:50	16:33	20:29	21:47

Météo

Alger	☀️	29	Tizi Ouzou	☀️	27
Tiaret	☀️	31	Béjaïa	☀️	27
Constantine	☀️	28	Oran	☀️	28

ALGER

Conférence sur les héroïnes algériennes durant la Guerre de libération

Le Musée national du Moudjahid a organisé, lundi à Alger, une conférence intitulée "Des moudjahidates parlent des chahidates", consacrée à la présentation de témoignages vivants sur les exploits de la femme algérienne durant la Glorieuse guerre de libération nationale. La Conférence a mis en exergue le parcours militant et les épopées des chahidates tombées au champ d'honneur durant le mois de juin, à l'instar de Meriem Bouattoura, Malika Gaid, Meriem Saadane et sa sœur Fadila. Dans son allocution à l'occasion, la représentante du ministère des Moudjahidines et des Ayants-droit, Mme Salima Thabet a souligné que la commémoration de l'anniversaire de la mort au champ d'honneur des héroïnes de l'Algérie permet de "connecter le présent au passé et de faire connaître aux générations les sacrifices de leurs aïeux", et ce, en sus de constituer une reconnais-

sance du rôle prépondérant de la femme algérienne qui occupait le devant des rangs de la Révolution aux côtés de ses frères moudjahidine". La conférence a été marquée par plusieurs témoignages, dont celui de la moudjahida Houria Toubal sur le parcours militant et la bravoure de Meriem Bouattoura et de la moudjahida Salha Sekkai sur l'engagement des sœurs Meriem et Fadila Saadane, citant en particulier la participation efficace de la chahida Fadila Saadane à la préparation de la grève des étudiants. Le moudjahid et membre de la Fédération du Front de libération nationale (FLN) en France, Mohamed Ghafir, dit "Moh Clichy", est revenu sur le rôle de la chahida symbole Malika Gaid qui a porté l'arme et participé à plusieurs batailles contre l'armée coloniale et exercé comme infirmière de terrain avec des moyens médicaux rudimentaires.

LIGNE FERROVIAIRE LAGHOUAT-GHARDAÏA-EL MENIA

L'état d'avancement du projet passé au peigne fin

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellouli, a présidé, lundi au siège du ministère, la réunion de la haute commission interministérielle chargée du suivi des procédures de financement et de réalisation du projet de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El Menia, a indiqué un communiqué du ministère. "La réunion a porté sur l'examen de l'état d'avancement du projet et des mesures à prendre pour la libération des assiettes foncières nécessaires et la levée de l'ensemble des obstacles et difficultés sur le terrain au niveau du nouveau tracé s'étendant de Hassi Messaoud-Quargla-El Menia", lit-on dans le communiqué. Il a été procédé, en outre, à l'examen de l'accélération de la cadence de coordination entre les dif-

férents intervenants, y compris les autorités locales, afin de garantir le lancement effectif de la réalisation de ce projet stratégique dans les délais impartis. Ont pris part à la réunion, qui s'inscrit dans le cadre du suivi des mesures préalables au projet de réalisation de cette ligne s'étendant sur une distance de 495 km et financée par la Banque africaine de développement (BAD), les membres de la commission représentant plusieurs départements ministériels. Il s'agit des représentants des ministères des Travaux publics et des Infrastructures de base, de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, de la Poste et des Télécommunications, de l'Énergie et des Énergies renouvelables, en sus de l'Hydraulique, a conclu le communiqué.

MAROC

Le dossier noir de l'exploitation des enfants sur le marché du travail

Le recours au travail des enfants et à leur exploitation sur le marché du travail au Maroc constituent l'une des manifestations les plus marquantes de la dégradation sociale qui révèle l'extension de la pauvreté dans le Royaume et remet au premier plan l'un des dossiers les plus sombres du bilan du Makhzen. Des milliers d'enfants se retrouvent exclus du système éducatif et poussés vers des travaux pénibles, domestiques ou informels, dans un contexte social et économique difficile qui fait du travail précoce une contrainte imposée, arrachant l'enfance sous le poids de la pauvreté. Dans ce cadre, l'Association marocaine des droits humains n'a pas hésité, dans un communiqué publié hier à l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants, à imputer la responsabilité à l'échec des politiques du régime du Makhzen. Elle considère que la persistance de ce phénomène « n'est pas un simple dysfonctionnement ponctuel, mais le résultat direct d'une structure sociale et économique qui produit la pauvreté et la reproduit sans qu'aucune intervention radicale ne soit engagée pour mettre fin à cette hémorragie ». L'association a souligné que les



lois du Royaume relatives aux travailleurs domestiques, au lieu de constituer un outil de protection, demeurent pleines de lacunes permettant dans les faits la poursuite du travail des enfants au sein des foyers, dans un espace fermé difficile à soumettre à un contrôle effectif, ce qui favorise une exploitation exercée au grand jour sous une couverture juridique partielle. Selon les données des organisations de défense des droits humains, ce qui aggrave encore la situation est la persistance de l'inefficacité des mécanismes d'inspection et de contrôle, ainsi que la tolérance des autorités à l'égard d'une réalité connue et récurrente. Des milliers de cas échappent toujours à tout suivi réel, comme si cette question ne

figurait pas parmi les priorités de l'État, malgré la clarté des violations et leur ampleur. Des défenseurs des droits humains considèrent ce silence de fait comme « une forme de complicité tacite », estimant que la poursuite du phénomène sans intervention rigoureuse reflète un fossé considérable entre le discours officiel sur les droits de l'enfant et la réalité de leur application sur le terrain. Parallèlement, les causes structurelles du phénomène au Maroc continuent de s'aggraver : pauvreté, chômage, marginalisation et dégradation des services sociaux poussent de nombreuses familles à envoyer leurs enfants sur le marché du travail comme moyen de subsistance, en l'absence de véritables alternatives offrant protection ou soutien.

Félicitations

A l'occasion des résultats des examens du BEM, les familles Meziane, Aberkane, Tourqui et Attia félicitent chaleureusement leur fille DEKRA MEZIANE pour sa brillante réussite avec une moyenne de 16,50.

Ta mamie, ton papy, tes parents, ton petit frère et toute ta famille sont très heureux et fiers de ta réussite et te souhaitent d'autres accomplissements dans le futur inshallah.

Un grand bravo à toi DEKRA.



Félicitations

Félicitations à notre Cher fils Anis pour sa brillante réussite à l'examen du BEM.

Nous te souhaitons beaucoup de succès dans la poursuite de tes études et dans tous tes projets futurs.

Tes parents Med El Hadi et Nezha Bouchaour qui t'aiment très fort

